

L'Etat s'engage pour l'équilibre ferroviaire des territoires

Le Ministre des Transports Frédéric Cuvillier a annoncé à la presse ferroviaire ce matin, Mardi 2 Juillet 2013, que notre Premier Ministre Jean-Marc Ayrault allait confirmer ce 9 juillet 2013 qu'une enveloppe de 600 millions d'euros serait consacrée au renouvellement en matériel des trains Intercités TET.

Cette annonce révèle bien toute la cohésion affichée par le gouvernement entre les préconisations modérées du rapport Duron et les possibilités de l'Etat à prioriser le train du quotidien et le réseau ferré conventionnel. En période d'austérité c'est une manne de 600 millions qui se voit donc affectée de manière prioritaire aux enjeux majeurs du ferroviaire. Pragmatisme d'affectation des moyens dont le Ministère des Finances ne peut que se réjouir. En particulier, sur un dossier aussi important, l'Etat se doit de rester coordonnateur et garant des équilibres territoriaux. Bien que les besoins se comptent en milliards, ces 600 millions seraient les biens venus pour l'industrie ferroviaire française, ils lui permettraient de retrouver une visibilité. Cet aspect industriel permet à la France de rester dans le peloton de tête du ferroviaire. Ces 600 millions prennent en compte également les excédents de moyens de production dont dispose la SNCF dans son parc TGV. Il s'agit là d'une ressource supplémentaire que l'Etat va optimiser pour couvrir les besoins de renouvellement des lignes TET électrifiées.

Le POLT, Paris – Orléans – Limoges – Toulouse pourra y trouver sa solution, tout comme la ligne Clermont Ferrand – Paris ou bien Bordeaux – Nice par Toulouse et Marseille. Cette orientation soutenue aujourd'hui par le Gouvernement et qui sera confirmée par le Premier Ministre moins de quinze jours après la publication du rapport Duron, scellera sûrement ce nouvel axe de développement du modèle ferroviaire par le choix des opérations retenues. Ce réalisme préserve en outre des moyens pour débloquer les projets du plan de marche Duron, cantonnés dans hypothèse optimiste et inscrits sur la période 2013-2030. Une prise en charge par l'Etat des relations d'équilibre des territoires est de nature à rassurer les Régions qui se voyaient déjà hériter de la charge. Les économies générées pour les Régions de France ne peuvent que les inciter à renforcer leurs participations dans les infrastructures nouvelles aux quelles ils prétendent. Monter un financement dans lequel elles pourront à leur tour soulager l'Etat ne sera qu'un simple renvoi d'ascenseur et permettra à l'Etat de se consacrer pleinement à ses missions fédératrices du territoire national.



Les Elus des Cévennes seront ravis de cet engagement de l'Etat mais la Normandie ou encore Champagne Ardennes y trouveront de grands espoirs pour les trains TET qui les préoccupent également au plus haut point en termes de fiabilité. Des relations comme Bordeaux – Lyon par le Massif Central et Toulouse – Bordeaux – Nantes, apporteront une vraie réponse budgétaire aux déplacements des ménages, en jouant pleinement leur rôle social.



600 millions pour suppléer la SNCF en fourniture de matériel TET est un levier dont l'Etat peut se servir pour demander à la SNCF d'affecter, sans délai, des TGV sur les lignes TET électrifiées. La polyvalence de ces TGV permettrait de continuer certaines missions sur LGV comme déjà le « Brive – Lille ».



Photo François Pous

Le train de nuit est un produit TET et une très belle réponse aux territoires. A n'en pas douter, les responsables de l'Autorité Organisatrice des Transports (AOT) Trains d'Equilibre du Territoire en sont très conscients. Ce qui nous fait espérer avec beaucoup d'impatience, une réponse modernisée.

intermodalite.com
Le portail de l'intermodalité